

Cercles de Bridge Woluwé-Saint-Lambert Place Saint Lambert, 36 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Petite bafouille du président Mardi 1er avril 2025

Chers joueurs et membres de notre très sympathique club de bridge, bonjour!

Vous n'êtes pas je l'espère sans avoir remarqué que, coïncidence ou non, le nombre de paires participants à nos tournois a fortement augmenté depuis notre déménagement vers les locaux de l'ancien restaurant « La Piazza », rebaptisé « La Place » par la commune (pas très original ce nom mais bon, c'est ainsi).

Suite à cela, le Comité s'est réuni hier après le tournoi hebdomadaire du lundi, et a pris les décisions suivantes, effectives dès lundi 7 avril prochain :

- Les tournois auront lieu, non seulement les lundis et jeudis après-midi, mais également les mardis soir (19h), mercredi matin (10h, mini-tournoi), vendredi après-midi (14h) et samedi après-midi (14h). Le dimanche reste pour tous, et surtout pour le comité, le jour de repos.
- De ce fait, le mécanisme d'inscription via notre site Internet a été adapté en conséquence.
- Treize à la douzaine : le droit de table reste de 5 euros pour les cotisants (8 euros pour les autres) mais, pour les cotisants, c'est gratuit une fois sur treize. Le programme de gestion de nos tournois a été adapté pour rendre ce mécanisme quasi automatique.
- Les prix de classement sont augmentés pour les premiers dans les deux champs, à savoir cinq fois le nombre de tables, dès que nous avons dix tables ou plus. Donc par exemple 60 euros pour les paires Nord/Sud et Est/Ouest premières, s'il y a douze tables. La raison de ce geste généreux : le club n'est pas là pour faire du bénéfice sur le dos des joueurs, tout de même!
- Les consommations à supplément (vin, bière, alcool, ...) sont gratuites les vendredis après-midi et des gâteaux, spécialement préparés par les administratrices du comité sont proposées gracieusement, au milieu de chaque tournoi des samedis après-midi (vous savez, après le tour où les Est/Ouest doivent, une fois sur deux, « sauter » une table).
- Toujours dans l'esprit de « pas de bénéfices pour notre club », Ghislaine Deschuyteneer a suggérer la création d'un badge au logo du club, personnalisé, que chacun porterait lors de nos tournois. Elle se charge de trouver un/une styliste pour l'élaboration d'un tel badge.
- Etant donné que de plus de joueurs se présentent au club à la limite de l'heure prévue pour le début du tournoi (nous rappelons que la présence de tous est demandée pour 13h45), voire ne se présentent pas et n'avertissent pas à temps le comité, une amende sera infligée dès le troisième incident de ce genre. Le comité n'a pas encore précisé ce que serait cette amende. Modique, de toute façon, rassurez-vous!
- Le premier vendredi de chaque mois, le tournoi sera suivi d'une auberge espagnole, sauf que les boissons seront gratuites, vin et bière compris.
- Le dernier samedi de chaque mois, le tournoi sera suivi d'un « Thé Dansant » (demande spéciale de Pierre Vergauts).
- La fête de l'année 2026 aura lieu fin mars, et le repas, qui sera entièrement pris en charge par le club, aura lieu au restaurant « La Villa Lorraine », menu sept services, vins et eaux comprises. Il y a cependant une petite condition : avoir participé à au moins deux-cents tournois sur l'année 2025.

Toutes ces dispositions sont applicables, nous vous le rappelons, dès le lundi 7 avril 2025. Les modalités seront décidées d'ici là.

Pour le Comité Philippe Taymans